



Comment savoir si une adoption simple a été révoquée?

Par **marionduval**, le **06/06/2018** à **15:24**

Bonjour,rrnPeut-on savoir s'il y a eu une demande de révocation voire une révocation d'une adoption simple par l'adoptant, et ce, à l'insu de la personne adoptée?rnrCar cette dernière n'a plus contact depuis de nbreuses années avec l'adoptant suite à une brouille familiale. rnEn fait, malgré la tentative de l'adoptée pour renouer le contact, l'adoptant l'a refusée.rnrnMerci d'avance de votre réponse.

Par **amajuris**, le **06/06/2018** à **16:59**

Bonjour,rnl'adoption simple doit être mentionnée sur l'acte de naissance de l'adopté.rnsalutations

Par **marionduval**, le **08/06/2018** à **00:07**

@ Merci à Amajuris pour votre commentaire.rnrLe pb c'est qu'il s'agit d'une adoption simple d'une personne de nationalité étrangère conservée.rnrEn tant que tel, son acte de naissance ne doit pas être enregistré au service central à Nantes n'est-ce pas?rnrnUne question: est-ce qu'une information quelconque relative à cette adoption simple figure sur l'état civil de l'adoptant français?